



## DIRECTIVES DE MISE EN CANDIDATURE – PRIX PRESTIGE 2020 :

- ✓ Les mises en candidature pour un prix doivent se rapporter à des événements qui se sont déroulés durant l'année de calendrier 2019, à moins d'indication contraire.
- ✓ Le récipiendaire d'un prix PRESTIGE de l'année précédente n'est pas admissible à une mise en candidature dans l'année courante pour un prix PRESTIGE de la même catégorie.
- ✓ Les personnes ou les organisations sont encouragées à soumettre leurs propres candidatures.
- ✓ Les candidatures doivent être soumises en ligne. La date limite pour soumettre une candidature est le 2 décembre 2019, à 20 heures HNE.
- ✓ Le style télégraphique est permis et encouragé.
- ✓ Veuillez noter qu'une fois que vous avez soumis le formulaire de mise en candidature, vous ne pourrez plus apporter de modifications ni de corrections à votre soumission.
- ✓ L'ACTS se réserve le droit de transférer une candidature dans la catégorie appropriée si celle-ci est jugée inadmissible pour la catégorie soumise.
- ✓ Si vous avez des questions à propos du processus de mise en candidature pour des prix ou si vous avez besoin d'aide pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer par courriel avec Jennifer Pulsifer à [jpulsifer@canadiansporttourism.com](mailto:jpulsifer@canadiansporttourism.com) le ou avant le 25 novembre 2019.

---

## PRIX DE L'HÉRITAGE D'UN ÉVÉNEMENT SPORTIF DE L'ANNÉE DE L'ACTS

*Présenté par ConnectOnCampus*



Le Prix de l'héritage d'un événement sportif de l'année de l'ACTS, présenté par ConnectOnCampus, reconnaît les réalisations ou contributions exceptionnelles de personnes, d'entreprises ou d'organismes qui ont aidé à faire progresser la gestion écoresponsable durable de l'environnement lors d'un événement sportif national ou international et qui ont laissé à la communauté un impact social et/ou un héritage démontrable.

*Les finalistes pour cette catégorie de prix seront basés sur les candidatures reçues pour le Prix de l'événement sportif canadien de l'année de l'ACTS (groupes A et B), le Prix de l'événement sportif international de l'année de l'ACTS (groupes A et B) et les réponses à la question n° 26 sur ces formulaires de mise en candidature.*

### QUESTION N° 26:

Décrivez comment cet événement a contribué directement à un impact social durable, à un héritage ou à une gestion écoresponsable de l'environnement. Veuillez fournir des exemples.

Les formulaires de mise en candidature pour toutes les catégories sont disponibles sur le site Web de l'ACTS <https://canadiansporttourism.com/fr/nouvelles/mise-en-candidature.html>